

Abrégé des actions

**Conseil consultatif sur l'Eau et l'Assainissement
Auprès du Secrétaire général de l'ONU**

Mars, 2006

Table des matières

| | |
|--|----|
| 1. Message du Président du Conseil..... | 1 |
| 2. Partenariat des Opérateurs de l'Eau..... | 3 |
| 3. Financement..... | 3 |
| 4. Hygiène/Assainissement..... | 6 |
| 5. Surveillance et Rédaction du Rapport | 7 |
| 6. Gestion Intégrée des Ressources en Eau..... | 9 |
| 7. L'Eau et les Désastres | 10 |
| 8. Prix de l'ONU-Eau | 11 |

1. Message du Président du Conseil

Les preuves d'une crise mondiale de l'eau s'accumulent: sécheresse, pollution, la baisse du niveau d'eau souterrain, mauvaises récoltes, terre érodée, affleurement de terrain, et inondation comme événement inouï. Sur la quantité totale mondiale de l'eau, il n'y a que 2,5% qui est frais, mais l'emploi mondial annuel d'eau est supérieur. La quantité disponible de l'eau par tête est au-dessous partout au monde. Plus de deux milliards de personnes demeurent dans la vie sans équipements d'hygiène, et un milliard de personnes demeurent dans la vie malsaine sans accès à l'eau propre. Six mille personnes décèdent chaque jour à cause de l'eau, et cela est très souvent dans les pays pauvres. Cette situation exige les contre-mesures immédiates et concertées, et il n'y a aucune raison de nier cette faisabilité.

L'eau est la vie, et elle est importante pour ainsi beaucoup de choses dans la vie - elle est également essentiel pour la nutrition, l'éducation, l'extirpation de pauvreté, l'environnement, les Objectif du Millénaire pour le développement (OMD). Le taux courant de progrès n'est pas suffisant et le changement radical est nécessaire.

L'an 2003, le Secrétaire général de l'ONU m'a demandé d'organiser un Comité de haut niveau et le de lui conseiller comment préconiser, mobiliser l'aide, et stimuler des actions pour réaliser les cibles sur l'eau d'OMD. La composition des membres démontre un large spectre : gouvernement, finances, administration, milieu universitaire, ouvrier, ONG et opérateurs publics et privés. Les discussions étaient souvent difficiles comme les différentes perspectives et vues se sont heurtées au cours d'élaboration de l'avant-projet des action. Nous avons enfin atteint le consensus, mené par notre destin commun, que le monde fournisse une meilleure gestion de l'eau et des services de distribution d'eau portable et d'assainissement pour la population plus étendue.

Aucune nouvelle résolution ou analyse n'est conclue. Nous avons travaillé plutôt à étudier les documents de consensus convenus de diverses réunions et conférences. L'abrégé des actions "votre action, notre action" réclame et fait des percées significatives dans 6 secteurs essentiels: Financement, Capacité de reconstruction des opérateurs de l'eau, Hygiène, Surveillance et Rapports, Gestion intégrée des ressources en eau, Eau et Désastres. Le Conseil maintenant se tournera vers l'exécution et les suivis (follow-up). « Votre action » est destinée aux acteurs/joueurs principaux, et certains parmi eux, nous reconnaissons qui c'est précisément. « Notre action » est destinée aux membres du Conseil, collectivement et individuellement, et l'on travaillera avec eux pour enlever des goulots d'étranglement dans la réalisation des cibles internationalement convenues. Nous commençons par une demande symbolique importante:

- √ Nous invitons le Secrétaire général des Nations Unies à fonder les Prix de l'ONU-Eau à attribuer tous les ans dans la Décennie de l'Eau (Décennie internationale d'action "L'Eau, source de vie", 2005-2015), pour accentuer le progrès exceptionnel dans le secteur de l'eau et l'hygiène.

Un Partenariat des Opérateurs de l'Eau

D'abord, nous devons aider les opérateurs qui fournissent des services de l'eau. Les services de l'eau possédés et contrôlés par le secteur public fournissent actuellement plus de 90% d'approvisionnement en eau au robinet (Piped Water supply) dans le monde. Le Conseil recommande un nouveau mécanisme, POE (Working out of poverty), un programme structuré de coopération, sur le concept de l'aide mutuel des opérateurs de l'eau, du principe non profitable ; Même un petit changement gestionnaire pourrait apporter l'amélioration principale:

- √ Le Conseil propose un nouveau mécanisme pour la coopération entre les opérateurs de l'eau;
- √ l'ONU-Eau devrait coordonner l'aide des organes de l'ONU envers ce mécanisme POE;
- √ Le Conseil développera un programme d'action, et proposera des arrangements institutionnels pour POE.

Financement.

Ensuite, nous devons assurer le financement destiné à l'approvisionnement en eau. L'eau et l'infrastructure d'hygiène et les équipements de service ne sont pas gratuits. Ils coûtent trop chers pour la construction et le maintien de service. Nous mettons l'accent sur les autorités locales mieux placées pour attirer plus de fonds destinés aux opérateurs de l'eau. Les gouvernements s'obligent à développer les mécanismes appropriés de financement pour s'assurer que les systèmes nécessaires puissent s'établir et soient entretenus à ce niveau local, qui est essentiel. Ceci exigera un mélange des tarifs et des subventions. L'inéquité des frais d'utilisateurs dans les systèmes courants devra être corrigée afin de rendre ces systèmes plus viables et plus justes.

La collection des fonds pour l'eau n'est pas un véritable centre de problème. Dans les cas courants, les finances investies coulent et stabilisent les systèmes d'eau et d'assainissement jusqu'à ce que ces systèmes deviennent bien surveillés, lorsque leur environnement est favorable et leurs revenus est abondantes. Ce qui est important, c'est d'attirer le bon type de finances, et fixer des utilités d'exécution complémentaires dans le cadre de capacité de reconstruction. Nous avons besoin de cadres financiers nationaux qui développent l'accès des opérateurs aux emprunts de devise locale avec des taux d'intérêt accessibles. Nous avons besoin des politiques durables « Couverture des coûts » avec des tarifs efficaces et à des subventions et subventions croisées proportionnelles.

Le Conseil invite des gouvernements nationaux pour agir maintenant. Pour qu'ils puissent agir:

- √ Les organismes régionaux de capacité de reconstruction devraient installer les programmes durables qui mèneront à la création de meilleure gouvernance et de transparence des services de l'eau;
- √ Les institutions financières régionales et la banque mondiale devraient établir des programmes continus pour améliorer la connaissance et la conscience des opérateurs locaux de service, sur nouvelles sources de placement, et vice versa;
- √ Les autorités financières devraient installer des programmes de développement des marchés financiers locaux;
- √ Les donateurs devraient canaliser leur placement financier pour l'eau dans ces secteurs.

Hygiène/Assainissement

Le monde n'est pas sur la voie pour réaliser l'objectif d'hygiène dans chacun de ses trois aspects: promotion d'hygiène, arrangements sanitaires de ménage, et traitement d'eaux d'égoût. Il faut que nous soyons plus conscients et ayons plus de volonté politique et, également, de plus de capacité. Tandis que la recommandation soit principale sur le plan global, les organismes régionaux et sous-régionaux devraient entreprendre des campagnes concertées pour soutenir la fourniture de financement, de marketing, de technologie, et d'aide et de conseils d'organisation.

Pour promouvoir la volonté politique, l'on propose plusieurs phases durant la Décennie de l'Eau, comprenant:

- √ Que l'année 2008 soit indiquée en tant que « Année Internationale de l'Hygiène »;
- √ Qu'un prix d'hygiène de l'ONU dans le contexte du Prix de l'ONU-Eau soit fondé afin de mettre plus d'accent sur des personnes en charge des services locaux d'hygiène;
- √ Les Commissions régionales de l'ONU sont demandées d'organiser des réunions régionales à haut niveau, surtout au cours de "l'Année Internationale de l'Hygiène" pour réviser et favoriser la politique nécessaire et les changements organisationnels;
- √ Une "Conférence globale d'hygiène" de l'ONU devrait être organisé vers la fin de la Décennie de l'ONU de « l'Eau pour la Vie » afin de prendre des actions.

La capacité de reconstruction doit procéder dans les établissements parallèles et, ici, régionaux qui ont un rôle spécial:

- √ Les Commissions régionales de l'ONU en collaboration avec des initiatives et des campagnes telles que le WASH (LAVAGE) et l'ECOSAN (Assainissement écologique, *ecological sanitation*) sont demandées d'organiser des Ateliers d'Hygiène pour définir les nécessités de la capacité sous-régionale, et des programmes de rencontre avec eux;
- √ Les agences IFI (Initiative internationale sur les inondations), et organismes de l'ONU sont invités à organiser un programme continu des ateliers régionaux ou sous-régionaux (sur des questions liées à la technologie, au financement, et à l'organisation de la communauté) avec la participation de acteurs intéressés comprenant des professionnels et des scientifiques de santé.

Le Conseil travaillera avec des donateurs, des établissements relatifs et des gouvernements pour augmenter la priorité accordée à l'hygiène.

Surveillance et Rédaction du rapport

La surveillance est essentielle pour évaluer et comprendre le vrai impact de l'investissement par les gouvernements nationaux et la communauté internationale vers des cibles de l'eau, convenus à la réunion. Les gouvernements nationaux ont besoin de cibles, les systèmes de surveillance et de rédaction des rapports, afin de contrôler leurs propres programmes efficacement. En tant que gardien des objectifs, l'ONU est responsable de fournir les méthodologies et des données fiables nécessaires pour mesurer le progrès global vers les cibles. Le Programme Commun OMS/UNICEF de Surveillance (JMP, *Joint Monitoring Program*) nécessite plus grande attention. L'ONU-Eau devrait être bien placée de sorte qu'elle puisse jouer un principal rôle dans les efforts continus d'obtenir une image claire de progrès ou non au sujet de l'eau:

- √ Le Secrétaire général est demandé de collaborer avec les Directeurs d'agence de l'ONU de privilégier en priorité, comme convenue, le programme JMP dans des attributions de ressource;
- √ L'ONU-Eau devrait prendre un rôle fortement évident pour coordonner globalement les divers systèmes de Surveillance et de Rédaction du rapport;
- √ Des gouvernements nationaux sont demandés de soutenir des efforts de promouvoir la surveillance des outils, de mesurer et de rapporter le nombre de personnes obtenant l'accès à l'eau et /ou l'hygiène par catégorie d'accès dans leur pays;
- √ Des donateurs sont demandés de mesurer leurs propres contributions à ces accomplissements en termes de objectifs de service;
- √ L'OCDE est demandée de développer la meilleure connaissance de toutes les dépenses de l'eau en collaboration avec les institutions financières multilatérales.

Le Conseil collaborera avec la Communauté internationale et les institutions financières pour soutenir l'ONU et d'autres lors de mise en application des améliorations et changements proposés.

Gestion intégrée des ressources en eau

Le Conseil reconnaît le progrès vers l'accomplissement des plans d'efficacité nationaux de GIRE et d'eau. Le Conseil propose que ces derniers soient soumis par tous les Etats membres et qu'une banque de données soit créée par l'ONU pour partager des leçons apprises avec le monde :

- √ Le Secrétaire général est demandé d'inviter tous les Etats membres de l'ONU afin de rendre compte du statut de leur GIRE et les plans d'efficacité de l'eau et les mesures prises pour leur exécution au sujet de l'eau, profitant la session pour révision au moment de CDD 16 de 2008;
- √ L'ONU-Eau et des Donateurs intéressés sont demandés de soutenir des organismes transfrontaliers et de encourager la coopération entre eux;

- √ L'ONU DESA est invité pour créer une base de données qui permettra des 'leçons apprises' pour être moissonné de l'abrégié des plans et des stratégies;
- √ Les Commissions régionales de l'ONU, avec les banques régionales, sont demandées de renforcer la capacité de reconstruction à tous les niveaux pour l'exécution de GIRE.

Le Conseil commencera des dialogues avec le Secrétaire général, avec l'ONU, et comme nécessaire, avec des gouvernements, pour faire ceci se produire.

L'Eau et les Désastres

L'eau est la vie. L'eau est également une menace à la vie. Pour combattre des désastres imputables aux activités humaines et désastres naturels, nous devons nous concentrer intensément sur des techniques de prévision et de précaution, testées performantes, en vue de réduire très important nombre de victimes de ces événements, ainsi de porter l'attention internationale sur ces efforts:

- √ Le Conseil demande à la Stratégie internationale de prévention des catastrophes de l'ONU (SIPC) et aux pays intéressés, de moissonner les connaissances et expériences disponibles pour prévoir, empêcher ; et de fournir les enseignements des désastres pour l'élaboration des plans nationaux, les plans GIRE et les plans d'efficacité de l'eau nationaux et régionaux;
- √ Le Conseil invite des experts à établir un instrument qui pourrait introduire la prise de conscience et l'engagement globaux et définir et établir la raison pour une cible internationalement reconnaissable sur la réduction de mortalité et sur la subsistance;
- √ Les gouvernements nationaux et locaux s'engagent à assurer la provision immédiate de l'eau potable sûre et l'hygiène au cours et après des désastres.

Le Conseil collaborera avec les acteurs appropriés pour définir une telle cible et puis pour réaliser le progrès vers son adoption par la communauté internationale.

Il est temps pour l'action...

Le Conseil reconnaît l'adoption majoritaire des mesures (actions) prometteuses : tâches à la banque mondiale et aux Banques Régionales de Développement envisageant le prolongation du financement régional; nouvelles initiatives envisageant le renforcement de la coopération transfrontalière, surtout en Afrique; une mission déjà commencé il y a quelques années dans le pays d'accueil de notre réunion, le Mexique, envisageant le renforcement et le dépense; des mesures de réforme à plusieurs pays, et le lancement d'un plan innovateur, Initiative de l'eau rurale incorporées de genre et de l'hygiène mené par la Banque Africaine de développement africaine. Ce sont une petite liste énumérée des actions. Toute ces actions et beaucoup d'autres valent le soutien et l'émulation.

Nous saluons l'action du Secrétaire général et le soutien de plusieurs gouvernements pour leur aide à notre mission. Nous prendrons nos mesures. Nous vous demandons de prendre vos mesures. L'action sur l'Eau non seulement sauvera et améliorera la vie, mais aussi elle est essentielle si nous voulons protéger la vie de tout le monde et notre maison, notre planète fragile.

Ryutaro Hashimoto
Président
Conseil consultatif sur l'eau et l'assainissement
auprès du Secrétaire général de l'ONU

2. Partenariat des Opérateurs de l'eau (POE) Amélioration des performances du service public

La coopération entre les Opérateurs de l'eau, ou les Partenariats d'opérateurs de l'eau (POE) peuvent être les mécanismes utiles pour soutenir la capacité de reconstruction des opérateurs publics de l'eau. Etant donné la prépondérance des entreprises du secteur public, la plupart des Partenariats opérationnels sont ceux entre opérateurs publics. Cependant, nous n'excluons pas d'opérateurs du secteur privé, ONG ou ceux qui peuvent contribuer aux performances des services de l'eau, restant sur le principe de but non profitable¹. Le Conseil qualifie plusieurs actions à exécuter eux-mêmes, ou à exécuter par l'ONU, organismes internationaux, gouvernements et d'autres acteurs intéressés, sous dessein d'améliorer POE.

Votre Action

- Secrétaire général de l'ONU donne son soutien fort au Plan POE, notamment de donner l'encouragement spécifique aux gouvernements nationaux pour faciliter son exécution, par l'intermédiaire de:
 - Messages aux institutions financières internationales (IFI) pour les aider;
 - Directions aux agences et départements compétents, même leurs bureaux régionaux, de l'ONU à ces aides;
 - Message aux réunions appropriées et concernées d'OMD;
 - Messages aux médias, etc.;
- l'ONU-Eau coordonne les aides entre les agences de l'ONU;
- DAES (Département des affaires économiques et sociales), en coopération avec les corps appropriés, développe une interface de base de données sur l'Internet pour les mécanismes conformes à l'opération POE. Ce mécanisme d'Internet sera testé au champ avant sa diffusion élargie et destinés aux autres régions;
- Services publics ayant l'expérience de jumelage et POE collaborent pour encourager à commenter le projet, apprendre les expériences, et aident à renforcer les propositions et à participer à leur exécution;
- Ministères nationaux de l'Eau encourage les services publics à participer ; et Ministères nationaux de Finances investit pour des essais d'application des plans;
- Partenariats professionnelles des Eaux contribuent à établir le mécanisme convenable sur le site Internet et lancer leurs réseaux nationaux en vue de motiver des Opérateurs des eaux d'établir leur POE;
- IFI appropriés encourage les aides envers l'application de POE, notamment la fourniture d'aides financières et techniques.

Cible:

- Pour renforcer des services régionaux par l'intermédiaire de POE et assurer que POE soit reconnu comme moyen important à réaliser les cibles internationalement convenues.

¹ Sans but de profiter la récupération de moyens des salaires, du voyage et des dépenses de subsistance.

Notre action

- le Conseil préconise l'utilisation de POE et démontre leur importance et avantages potentiels ; il conceptualise les mécanismes de base pour opérations de POE, et aide à la phase à travers les activités suivantes:
 - Faire appel à et inviter des organismes appropriés à participer jusqu'à ce que les activités de partenariat maintient leur propre élan;
 - Soulever la conscience par la présence de médias;
 - Communication par réseau informatique entre les établissements et des individus de haut niveau (Présentation les personnes en charge ou les parties en charge de POE, et Coordination des occasions pour POE de dialoguer);
 - Donner des conseils sur l'exploitation des mécanismes POE et promouvoir les actions POE.
- le Conseil donne la visibilité au concept POE lors du Forum mondial d'Eau, et lors de soumission de son conseil au Secrétaire général de l'ONU;
- le Secrétariat de Conseil développe, en coopération avec des Partenariats appropriées du service public, un prototype d'une base de données et l'interface d'Internet pour les mécanismes conformes à l'opération POE;
- le Conseil lance des discussions avec IFI sous dessein de renforcer le modèle POE et de gagner la volonté de tels établissements de s'intégrer dans les arrangements de partenariat;
- le Conseil révisé annuellement les résultats de POE et rend une évaluation de leur contribution.

3. Financement

Le financement est un des défis principaux dans la réalisation des objectifs internationalement convenus sur l'eau et l'hygiène. Le Conseil ne prend aucune position sur la propriété de service, note que plus de 90% d'opérations de l'eau tombe dans le domaine public, et affirme qu'il est impératif que la capacité opérationnelle et la viabilité financière des opérateurs de l'eau soient assurées. Le Conseil qualifie les trois secteurs principaux suivants comme actions: la classe de placement politique nationale; la communauté des financière et donateurs; et les acteurs impliqués dans l'introduction de décentralisation des service des eaux et d'hygiène aux départements et aux municipaux.

(1) Action Financière du Secteur de l'Eau auprès de Gouvernement National

Zone visée 1:

- les gouvernements nationaux devraient placer des objectifs spécifiques de l'eau et d'hygiène et des cibles financières spécifiques pour leur dépense destinées à l'eau et l'hygiène;
- les gouvernements s'engagent à définir le cadre financier, les recettes financières, et l'estimation de dépenses pour que leurs politiques améliorent l'accès à l'eau et à l'hygiène, notamment le lieu approprié, référer à DSRP (Document stratégique de réduction de la pauvreté);
- les gouvernements devraient s'engager à faciliter pour les communautés locales à l'accès au financement nécessaire;
- les politiques nationales devraient s'accorder que la plupart de placement financière supplémentaire soit supportés par utilisateurs de l'eau et par contribuables. L'inéquité aux systèmes courants « charge à l'utilisateur » devra changer pour rendre ces systèmes viables et plus justes. Bien que le recouvrement entier de coût ne soit pas un objectif, les politiques de tarif doivent prévoir le recouvrement durable de coût. Il doit être spécifique au sujet du niveau prévu de la subvention publique, surtout la provision pour arrangements de subventions et pour subvention distribuée aux plus pauvres.

Votre Action:

- les gouvernements nationaux, y compris ceux qui tentent à réaliser des cibles internationalement convenus sur l'eau et l'hygiène, ne continuent pas à attirer le financement nécessaire à leurs opérateurs de l'eau (dont la majorité accablante sont surtout retrouvent dans la propriété publique) à moins qu'elles créent la politique nationale couvrant les aspects cruciaux comme suit;
- les gouvernements effectuent leur planification la priorité adéquate pour le financement de l'eau, y compris leur réflexion dans le document DSRP si le pays concerné en dresse. En outre il doit y avoir:
 - Politique de recouvrement coût soutenable des frais administratifs de l'eau;
 - Systèmes de tarif efficient aux services des eaux avec des subventions à titre d'échange destinées aux pauvres, si nécessaire;
 - Cadre politique qui encourage des plans pour l'amélioration des fournisseurs de service de l'eau;
 - Politique indiquée sur la décentralisation fiscale et les améliorations dans le système d'imposition: arrangements

convenus par lesquels les opérateurs de l'eau et d'hygiène maintiennent des revenus;

- Politiques de révocation à l'encontre de la corruption dans le secteur de l'eau;
- Amélioration des marchés financiers, révocation du taux d'intérêt bas pour l'épargne, de la fuite des capitaux, et des défauts dans les systèmes bancaires, adaptant à l'investissement au sujet de l'eau;
- Amélioration de la capacité d'absorption des flux financiers et Application garantie de cette capacité améliorée au secteur d'eau et d'hygiène.

Notre Action

- le Conseil introduit la négociation politique avec FMI/BIRD pour évaluer la priorité accordée à l'eau et à l'hygiène sur le plan budgétaire national et dans le document DSRP;
- le Secrétariat surveille et le Conseil annonce les statuts de la planification financière des gouvernements dans le secteur de l'eau.

(2) Communautés financières et celles des donateurs

Zone visée 2:

- les donateurs bilatéraux et l'IFI devraient assigner ODA principalement pour organisation de l'institution, pour la préparation des projets cadres, et pour des mesures spécifiquement conçues pour améliorer la capacité des opérateurs de l'eau des pays en voie de développement afin qu'ils puissent attirer les ressources financières et appliquer aux engagements existants;
- les donateurs bilatéraux, l'IFI et les fournisseurs d'assistance technique devraient accorder une priorité très élevée aux améliorations de capacité qui permettront aux communautés et aux opérateurs locaux de l'eau de brancher sur les marchés financiers comprenant des fonds de pension de retraite;
- IFI devrait accepter un rôle important en permettant à des opérateurs de l'eau de rendre leurs opérations plus efficaces, plus transparentes, et plus financièrement viables par l'intermédiaire des marchés financiers, des impôts, et des contributions locaux par des utilisateurs. Ils devraient prendre le rôle de fournir le conseil à sous-souverains concernant le savoir-faire à l'accès au placement interne et externe;
- les donateurs bilatéraux et l'IFI devraient réviser leurs pratiques en matière d'Aide Officielle au Développement (ODA) d'évaluer le degré auquel ils appartiennent:
 - Priorité de placement aux pays qui sont en train de réaliser l'objectif OMD;
 - Cession des assistances techniques, d'entretien et de services;
 - Investissement destinés aux sources non ODA vers le secteur de l'eau;
 - Evaluation et information de leur propre contribution à la réalisation des objectifs OMD.

Votre Action.

- OCDE installe une équipe de tâche sur l'eau et l'hygiène sous DAC pour assembler des gouvernements membres afin qu'ils

examine de nouveau des Directives de politique d'aide au développement de l'eau de l'OCDE pour adresser, entre autres, les points ci-dessus;

- OCDE sur tel que DAC pour assembler une session spéciale sur l'eau et l'hygiène au haut niveau, telle que la Réunion ministérielle de l'eau et de développement en 2007 pour adopter les directives;
- gouvernements appropriés pour demander une des mises à jour et revue, préalable au Plan d'action du Sommet d'Evian, les propositions spécifiques sur le financement de l'eau, et d'autres actions appropriées.

Notre Action

- le Conseil organise un dialogue avec l'OCDE au même moment de la 6ème Réunion de Conseil à Paris en juillet 2006; incluant le suivi approprié du plan d'actions de Sommet d'Evian;
- le Conseil conduira des dialogues de suivi avec différents membres d'OCDE aussi bien que IFI et donateurs bilatéraux de juillet à décembre 2006;
- Président de Conseil discutera ces propositions avec des Chefs des IFI au cours des 18 mois suivants.

(3) Mécanismes financiers pour l'amélioration locale de services.

Zone visée 3:

- les gouvernements locaux doivent engager sa pleine responsabilité pour amplifier leur propre exécution, et pour assurer la transparence, les études du marché pertinent (*benchmarking*), et autre mesures qui attireront plus d'investissement financier;
- les gouvernements nationaux doivent prendre des arrangements qui tiennent compte des gouvernements locaux et des opérateurs locaux d'eau pour obtenir un accès, plus facile et plus économique, aux marchés locaux, le cas échéant, aux marchés financiers internationaux;
- les gouvernements nationaux devraient faciliter, avec l'aide de BIRD et BRD, l'accès à l'emprunt des municipalités locales, en vue de:
 - développer les marchés financiers locaux;
 - Conseiller des gouvernements locaux au sujet les outils et manières appropriées d'obtenir des fonds;
 - fixer des risques de devise;
 - développer les prêts des municipalités à long terme et à taux d'intérêt accessible;
 - reconnaître ou placer des mécanismes de réserve commun (*pooling*) permettant à des gouvernements locaux d'obtenir de meilleures réputations de solvabilité;
 - fixer la capacité des municipalités de rembourser des prêts; et
 - S'assurer une transparence et un bon environnement légal.
- A l'intérieur des Etats, le mandat doit être donné aux banques régionales et locales de développement ou des institutions financières spécialisées pour qu'ils puissent développer un rôle comme intermédiaires pour canaliser les fonds de gouvernement externe et central vers des opérateurs d'eau, y compris la communauté et les groupes ONG qui ont amélioré leur réputation de ces services;
- les Banques régionales et locales de développement et institutions financiers spécialisés vont jouer un rôle comme fournisseur d'assistance technique auprès des municipalités locales afin de créer l'environnement de prêter leur fonds. (Surtout, les gouvernements donateurs sont invités pour aider par l'intermédiaire de l'OCDE.);
- les Coordonnateurs de développement de l'ONU vont associer leurs programmes aux actions ci-dessus en recueillant l'information appropriée et ciblée et convoquer des réunions;
- les gouvernements nationaux et locaux vont explorer les approches innovatrices et prometteurs de création d'emploi au concept « à forte intensité de main d'oeuvre pour réduire le coût », particulièrement au sujet de l'hygiène.

Votre Action

- IFI (Institution financière internationale) et BRD (Banque régionale de développement) vont évaluer leurs propres possibilités pour le rôles/actions ci-dessus; y compris la discussion avec les corps régissants, si nécessaire. Ils doivent prendre une mesure directe pour dialoguer avec les partenariats entre les maires et les municipalités, y compris UCLG (Cités Unies et Gouvernements Locaux) et d'autres corps;
- Les BRD vont conduire les études d'assistance technique sur les points ci-dessus, y compris l'opération des agences de cotation, dont la mise en marché est prévue au cours de 2006 où elle n'est pas disponible;
- l'ONU, par ses coordonnateurs résidents et avec l'aide de l'IFI et des BRD appropriés, vont organiser des programmes durables pour la capacité de reconstruction nationale et régionale pour améliorer la capacité gestionnaire d'opérateurs d'eau;
- le Secrétariat vont consulter le PAM et autres pour conseiller si leur expérience au sujet des approches innovatrices « à forte intensité de main d'oeuvre à prix réduit » (par exemple qualité

- hygiénique comme condition de travail) pourrait avoir l'applicabilité aux projets d'approvisionnement en et d'égout.
- les corps aux sources appropriées vont fournir des données sur les agences locales de développement et les mécanismes de réserve en commun (*pooling*), le cas échéant, ceux qui permettent à des municipalités d'emprunter leur fonds au taux le plus économique;
- IFI et BRD, avec les bureaux régionaux appropriés de l'ONU, vont convoquer des réunions spéciales sur la planification et les finances, et les ministres responsables vont discuter les points ci-dessus au cours de l'année financière 2006/2007 régionale et sous-régionale;
- BRD (tel qu'AsDB, soit Banque asiatique de Développement), en collaboration avec le PNUD, pour organiser la série ateliers et assistance technique pour les maires, les gouverneurs sous-régionaux, les directeurs de service sur le règlement et de normes requises par des fournisseurs des fonds pour améliorer leur capacité d'attirer des sources financières locales;

- Société Financière Internationale (IFC) va convoquer un atelier d'expérience entre les investisseurs avec des garanties partielles, y compris des garanties de risque de devise.

Notre Action

- le Conseil va dialoguer avec l'IFI, la BRD et les ministres compétents de la Planification et des Finance pour préparer la base de discussion préalable aux sessions de discussions spéciales, et une série d'ateliers sous-régionaux et l'assistance technique;

- le Président et les membres du Conseil vont faciliter les réunions en participant à la discussion et/ou en fournissant des données;
- le Conseil va effectuer le suivi des résolutions de réunion en tenant les dialogues de haut niveau avec les pays et les établissements;
- le Conseil va publier les deux accomplissements significatifs quant aux questions de financement et l'état de progrès des pays dans la réalisation les points dans les cibles.

4. Hygiène/Assainissement

Vu que l'hygiène reste à la traîne dans la réalisation les OMD et JPOI, il faudra diligemment soulever la conscience politique et prendre les actions concertées vers la cible "placer l'hygiène sur la voie". Deux secteurs principaux d'objectifs sont reconnus parmi les actions du Conseil, de l'ONU, des organismes internationaux, des gouvernements et autres acteurs intéressés.

Cible 1:

- soulever la conscience sur la nécessité urgente de prêter une plus grande attention à l'hygiène dans chacun de ses trois aspects: promotion des conditions hygiéniques, équipements sanitaires du foyer, et équipements d'eaux d'égout;
- favoriser les actions accélérées pour réaliser OMD et JPOI sur l'assainissement/l'hygiène ;
- reconstruire la capacité d'organismes régionaux et sous-régionaux d'entreprendre des campagnes concertées pour soutenir des pays avec l'investissement financier, le développement dans le marketing, les aides technique et organisationnelles ainsi que l'orientation.

Votre Action

- l'ONU va établir une "Année internationale d'hygiène" avec les Etats Membres et Les Organisations internationales concernées;
- l'ONU va établir un « Prix d'hygiène » dans le cadre du « Prix de l'ONU-Eau » ;
- l'ONU va réviser crucialement la base de données sur la cible d'hygiène d'OMD comprenant la mise à jour de la définition de « l'hygiène améliorée » de sorte que la continuité de données et indices soit maintenue tandis qu'elle représente une image plus nette d'amélioration;
- En vue de transmettre la responsabilité primaire de la fourniture d'aide au niveau régional:
• Le BRD approprié en consultation avec les commissions régionales de l'ONU, les organismes sectoriels appropriés de l'ONU, et les coordonnateurs résidents de l'ONU, et en collaboration avec des initiatives existantes et des campagnes telles que le WASH (Lavage) et comprenant l'ECOSAN, doit concevoir un programme de la capacité qui renforce les ateliers régionaux ou sous-régionaux avec la participation des acteurs intéressés des professionnels de santé et des scientifiques;
• Les commissions régionales de l'ONU doivent organiser des réunions régionales de haut niveau, particulièrement pour l'« Année internationale d'hygiène » pour réviser et favoriser la politique et des changements organisationnels;
• Le résultat des ateliers régionaux sera suivi par une « Conférence globale d'hygiène » organisée par l'ONU, vers la fin de la Décennie de l'ONU-Eau;

• La perspective spéciale devrait être donné pour renforcer le profil de l'hygiène recyclable et durable au cours des discussions internationales et pour favoriser son intégration dans les politiques sectorielles telles que des politiques appropriées, de santé et d'agriculture.

Notre action

- le Conseil recommande au Secrétaire général de l'ONU sur l'établissement de l'« Année internationale d'hygiène », et du "Prix d'hygiène", la participation régionale de l'ONU dans des conférences régionales et à la Conférence globale d'hygiène;
- le Conseil à lancer un appel aux chefs d'Etat et organismes internationaux pour établir l'Année internationale d'hygiène, à titre d'aide pour le groupe de travail régional, et "d'une Conférence globale d'hygiène";
- le Conseil va faire appel aux acteurs principaux concernés à la Deuxième Décennie de l'Eau, 2005-15 (l'"eau pendant la vie");
- le Conseil va faire appel aux organismes régionaux et internationaux pour entrer dans l'action en vue de réaliser l'objectif OMD sur l'hygiène en collaboration avec des initiatives et des campagnes courantes telles que le WASH et l'ECOSAN. Chaque membre engagera sa responsabilité pour une région spécifique et des organismes spécifiques de proposer des approches.

Cible 2:

Les gouvernements nationaux formulent les politiques stratégiques nettes d'hygiène et les plans conçus en fonction de leurs situations économiques, sociales et environnementales.

Notre Action

- Les donateurs et les gouvernements nationaux vont faire la distinction entre l'hygiène et l'approvisionnement en eau dans les rapports et politiques des donateurs et des gouvernements, tout en gardant l'intégrité de politiques entre les sous-secteurs de l'eau l'approvisionnement en eau et l'hygiène sous le concept holistique de, par exemple, la gestion intégrée des ressources en eau;
- Les gouvernements nationaux vont évaluer leurs politiques et plans sur l'hygiène, particulièrement à la lumière du processus de réalisation d'OMD et de JPOI;
- IFI, BRD, avec les donateurs bilatéraux, vont faciliter et conduire les études sur les options et modèles appropriées des politiques stratégiques d'hygiène et des plans étatiques comprenant la promotion du micro-crédit pour soutenir l'acquisition des équipements sanitaires du foyer, à partir des pays spécifiques;
- Distribuer les fonds pour l'hygiène, particulièrement pour le développement de capacité, une priorité plus élevée dans la coopération bilatérale et multilatérale de développement, dans des stratégies d'aide étatiques et dans les mécanismes financiers pour le secteur de l'eau (équipement d'approvisionnement en eau, etc.);
- les ressources des agences de l'ONU telles que l'UNICEF, l'OMS, et la FAO sont à mobiliser, afin de s'associer aux campagnes régionales pour donner des aides performantes au foyer et aux Communautés locales dans leurs actions sur l'hygiène;
- les agences de l'ONU telles que Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et UNESCO à collaborer pour l'organisation des ateliers régionaux dans des régions prioritaires afin de reconnaître et partager les modèles politiques et les résolutions techniques régionaux et locaux d'hygiène sur l'eco-hygiène à petite échelle, les lits tubulaires, et les technologies de séparation d'urine;

- les communautés académique/scientifique accélèrent, et des agences de l'ONU soutient la R&D et l'innovation technologique en hygiène de sorte que les communautés puissent adopter des mesures plus efficaces et plus amicales à l'environnement, conçues en fonction des conditions locales.

Notre action

- le Conseil favorise, par le dialogue avec des donateurs et tous autres établissements appropriés, les études et les analyses sur des options des plans et des stratégies conçues en fonction les situations économiques, sociales et environnementales de chaque Etat;
- le Conseil conduit le dialogue avec Banques régionales de développement, organismes régionaux, donateurs et gouvernements pour réaliser le programme concentré des actions régionales, et finalement la réunion globale d'hygiène de l'ONU;
- le Conseil pour inviter la communauté académique/scientifique pour la recherche accélérée sur les modèles alternatifs et les technologies à améliorer l'hygiène telle que l'eco-hygiène, le système de voiture à vide et d'installation de traitement, et la séparation d'urine des eaux d'égout;
- le Conseil fait l'appel d'une plus haute priorité sur l'hygiène dans la coopération bilatérale et multilatérale de développement, dans des stratégies d'aides étatiques et dans des mécanismes financiers du secteur de l'eau (équipements d'eau, etc.);
- le Conseil conduit le dialogue de haut niveau avec des agences de l'ONU pour matérialiser leurs actions indiquées ci-dessus.
- le Secrétariat de Conseil s'assure la connexion chacune de "votre action" et "notre action", entre autres, en rapportant le progrès des actions et facilitant la communication entre les acteurs intéressés.

5. Surveillance et Rédaction du rapport

La réalisation des objectifs des politiques hydrauliques exige les instruments de surveillance proportionnés. L'évaluation du progrès vers des cibles et la rédaction du rapport des résolutions sont essentielles pour l'action de gestion pour tous les acteurs intéressés. Les OMD sur l'eau potable et l'hygiène demandent le soutien au programme commun de surveillance d'OMS-UNICEF comme détaillé dans la zone visée 1. L'action au niveau national exige les outils de mesure et de rédaction du rapport appropriés comme détaillé dans la zone visée 2. Les données locales, nationales et internationales concernant des ressources en eau, des services d'eau et des sciences économiques de l'eau sont fournies par beaucoup d'établissements; donc la zone visée 3 est au sujet de meilleurs mécanismes intégrés de surveillance courants et au sujet de promouvoir leur efficacité. Sur le plan international, il est également nécessaire d'améliorer la technique de rédaction des rapports sur les plans de GIRE comme détaillé ailleurs et mentionné à la zone visée 4.

Zone visée 1: Surveillance du progrès de l'accès à l'eau et à l'hygiène au niveau global

L'ONU devrait mettre en haute priorité le renforcement du programme de surveillance commun qui est essentiel dans l'accomplissement de la surveillance précise sur le progrès en dirigeant vers les cibles internationalement convenues concernant l'approvisionnement en eau et l'hygiène.

Notre Action

- Reconnaître l'importance du JMP dans OMD dans la réalisation et JPOI sur l'eau et hygiène, OMS et UNICEF

doivent renforcer immédiatement leurs propres ressources financières et humaines pour l'unité de JMP;

- Les donateurs renforcent leur soutien aux activités de JMP lesquelles donnent une influence directe sur l'amélioration des résultats de JMP ;
- l'OMS et l'UNICEF organisent des ateliers pour améliorer l'exactitude et les méthodologies utilisées dans le système courant;
- l'ONU-Eau soutient le JMP en lui assurant l'accès aux réseaux et à l'expertise de ses membres, particulièrement, sur le champ.

Notre action

- le Conseil, par correspondance et par le dialogue, invite fortement les Directeurs généraux de l'OMS et de l'UNICEF à mettre en application les points ci-dessus;
- le Conseil discute avec Secrétaire Générale de l'ONU la nécessité d'une plus grande fourniture de ressources à JMP;
- le Conseil invite les donateurs à augmenter leur aide pour le JMP des façons concrètes selon des résultats des ateliers;
- le Conseil révisé le progrès accompli pour améliorer le JMP et publier ces résultats.

Zone visée 2: Gouvernements Nationaux: Approvisionnement en eau et hygiène

- des efforts concertés devraient être fournis par des gouvernements nationaux, et être soutenus, si nécessaire, par l'ONU et par les donateurs, pour surveiller la qualité des services du secteur d'eau et d'hygiène.
- afin d'améliorer la qualité des services d'approvisionnement en eau et d'hygiène, plus de ressources devraient être attribuées à la surveillance.

Votre action

- des gouvernements nationaux sont recommandés d'accorder une priorité plus élevée de surveiller l'exécution des services d'eau et d'hygiène;
- Chaque gouvernement national est invité à mesurer et à rédiger un compte-rendu annuel sur le nombre de sa population ayant l'accès à l'Eau/Hygiène par catégorie ;
- Pour ces pays surveillés avec DSRP (documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté), ces gouvernements nationaux sont invités à incorporer dans leur DSRP une cible à ce propos, soit combien de personnes devraient avoir l'accès aux services d'eau, sur le calendrier précis.
- l'OCDE est invitée à penser la création du domaine de l'eau sur leur site Internet;
- les donateurs doit rédiger le rapport sur:
 - le nombre de personnes qui ont été équipées d'accès à l'eau et à l'hygiène, comme l'accomplissement de projets capitaux financièrement assistés (sponsor) par eux-mêmes;

- et les mesures concrètes pour soutenir la gestion intégrée des ressources en eau dans les pays sous leur patronage;
- DAES créer une base de données sur les plans nationaux de politiques de l'eau, de GIRE et d'efficacité d'eau, et l'inclusion de l'eau dans DSRP.

Notre Action

- le Conseil traite les questions ci-dessus sur surveillance dans leur dialogue de haut niveau avec des gouvernements nationaux et des organismes gouvernementaux régionaux;
- le Conseil communique avec les médias pour aider à s'assurer que les problèmes de surveillance sont reconnus par le public et l'aide est reçu pour que des efforts résolvent les problèmes;
- le Conseil exige que tous les mécanismes de surveillance soient améliorés en incluant des informations sur les conditions/la qualité de services; et surtout, des progrès du JMP sont exigées.

Zone visée 3 : Intégration et Renforcement des efforts dans la surveillance et la rédaction des rapports

- Sur le plan global/international, il faut un effort d'harmoniser la surveillance courante et rapporter ces activités dans le secteur d'eau afin d'augmenter leur efficacité.
- Sur le plan étatique, la surveillance des outils devrait être développée et renforcée pour faciliter l'action par des gouvernements et d'autres acteurs intéressés et pour provoquer l'uniformité avec les mécanismes globaux.
- Sur le plan global/international, il faut la meilleure connaissance de toutes les dépenses dans le secteur de l'eau.

Votre action

- l'UN-Eau est demandée de prendre un principal rôle en créant une plateforme afin de coordonner les agences globales, de compiler et de partager des données conformées sur l'eau au niveau global. L'ONU-Eau dans un premier temps devrait organiser un atelier pour partager l'information sur des initiatives de surveillance globales;
- chaque gouvernement national devrait soutenir tous les efforts dans leur pays d'améliorer surveiller des outils en ce qui concerne l'eau et l'hygiène de sorte qu'ils apprennent mieux:
 - les objectifs de leurs politiques de l'eau;
 - les besoins des divers acteur intéressés comprenant les gouvernements locaux et la société civile.

- l'UNICEF et l'OMS, les propriétaires du programme de contrôle commun pour l'eau potable et hygiène, devraient fournir l'aide aux gouvernements pour augmenter les systèmes de surveillance nationaux et s'assurer qu'ils sont conformés aux mécanismes globaux;

- l'OCDE est demandée de développer la meilleure connaissance de toutes les dépenses de l'eau comprenant l'investissement d'infrastructure, l'opération et l'entretien, et les dépenses des administrations public et privé dans la coordination avec les institutions financiers multilatéraux.

Notre Action

- le Conseil révisé le progrès de l'ONU-Eau concernant des données globales de l'eau;
- le Conseil révisé avec l'OMS-UNICEF le progrès fait dans le développement des mécanismes de surveillance nationaux pour l'approvisionnement en eau et l'hygiène;
- le Conseil discutera avec l'OCDE son programme du développement des données économiques pour le secteur d'eau.

Zone visée quatre: Gestion des Ressource en Eau

- le Secrétaire général doit réclamer des rapports de tous les pays sur le statut de plans intégrés des ressources en eau.
- les mesures préventives contre les désastres liés à l'eau vont être incorporées dans ces rapports.
- une base de données sur GIRE et plan d'efficacité de l'eau devrait être créée.

Votre action et notre action

(Voir la zone visée 1 du Chapitre 6. « GIRE »).

6. Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)

Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) est une approche internationalement reconnue qui éloigne de la prise de décision sectorielle d'isolement traditionnelle. L'approche de GIRE devrait être employée pour apporter des améliorations dans la gestion de ressources en eau pour soutenir le développement accéléré, et trouver des solutions aux problèmes et aux défis principaux de l'eau comprenant OMD. La GIRE doit en premier lieu rassembler ceux impliqués au processus décisionnel sur la gestion de l'eau jusqu'au haut niveau. La GIRE doit se relier avec des véritables questions et avec la gestion de patrimoines physiques de l'eau. Comme les ressources en eau envisagent déjà aux risques graves en provenance du changement climatique et de la variabilité, de la pollution, de la croissance de population, la concurrence sur l'eau, la GIRE doit s'appliquer et être pratiquée, à l'égard de tous ces niveaux, immédiatement. Trois secteurs de cible sont reconnus pour des actions des acteurs principaux et du Conseil.

Cible 1:

Tous les gouvernements nationaux rendent compte du statut de la GIRE et des plans d'efficacité de l'eau, ainsi que les actions concrètes prises pour leur exécution.

Votre Action

- les gouvernements nationaux doivent rapporter non seulement sur la formulation mais également sur l'exécution de GIRE et de plans d'efficacité de l'eau à la Conférence CDD16 en 2008. Les mesures préventives contre les désastres liés à l'eau doivent s'incorporer dans ces rapports;
- DAES doit créer une base de données sur le plan national de GIRE, de sorte que les gouvernements puissent enregistrer leurs plans de GIRE et d'efficacité de l'eau comme suivi des décisions prises à la CDD13;
- Secrétaire général de l'ONU doit envoyer en 2006 un avis d'appel des fonds pour la rédaction du rapport des plans de GIRE et d'efficacité de l'eau à tous les pays, les invitant à rendre compte de leurs efforts et résultats dans l'ordre, entre autres, d'établir une voie de surveillance;
- Secrétaire général de l'ONU invite des coordonnateurs de pays à rapporter l'élaboration et l'exécution des gouvernements des plans de GIRE selon un format unifié;
- Les Commissions régionales de l'ONU et/ou banques régionales organisent des ateliers pour permettre à des Etats d'échanger l'information sur des plans de GIRE et à coopérer avec des nations à préparer les plans.

Notre Action

- le Conseil recommande les actions ci-dessus au Secrétaire général de l'ONU;
- le Conseil conduit un dialogue de niveau élevé avec des organismes régionaux de gouvernement pour favoriser l'élaboration et l'exécution gouvernementales des plans de GIRE et d'efficacité de l'eau;
- le Conseil demande le PNUD, DAES et d'autres agences relatives de l'ONU de prendre leurs actions d'instrument indiquées ci-dessus et de rapporter leurs actions au Secrétaire général de l'ONU;
- le Conseil rend public l'élaboration et l'exécution des pays des plans de GIRE et d'efficacité de l'eau depuis les archives d'information enregistrée dans la base de données et les rapports pour des coordonnateurs de pays de l'ONU;
- le Conseil mets l'accent sur les cas où les gouvernements nationaux accomplissent le bon progrès avec le processus de GIRE et utilisent des approches qui donnaient aux acteurs intéressés un rôle dans le processus.

Cible 2:

- les principaux de GIRE sont appliqués dans des situations transfrontalières.

Votre Action

- l'ONU-Eau organise un atelier/une Table ronde avec des organismes appropriés de l'ONU, des institutions financières et des donateurs intéressés pour évaluer comment l'on pourrait soutenir mieux des organismes transfrontaliers et encourager la coopération entre eux;

- IFI, BRD et donateurs bilatéraux vont évaluer conjointement les mécanismes de placement financier, y compris le mécanisme de réserve en commun (pooling), pour l'exécution des projets transfrontaliers de l'eau sous le concept de GIRE;

- IFI, BRD, et OCDE réviseront la liste de surveillance utilisée pour évaluer et mettre en application des projets principaux et internationaux de l'eau en vue d'assurer une approche commune et un objectif de GIRE;

- gouvernements nationaux vont ratifier la convention des Nations Unies sur la loi des usages de non-navigation des cours d'eau internationaux adoptés par l'Assemblée générale de l'ONU dans

la résolution 51/229 du 21 mai 1997 afin d'appliquer le concept de GIRE pour la gestion des bassins internationaux de fleuve.

Notre Action

- le Conseil conduit un dialogue avec IFI, BRD, et OCDE pour le développement des outils et les mécanismes dans le dessein de promotion de GIRE tel que les cahiers d'évaluation sur les fonds placés dans le système de réserve en commun (pooling) pour les projets des eaux transfrontalières et de GIRE;

- le Conseil communique aux gouvernements nationaux de haut niveau pour encourager la ratification de la loi des usages de non-navigation des cours d'eau internationaux;

- le Conseil contacte et conduit un dialogue avec l'organisation des législateurs internationaux pour faire connaître l'importance de la ratification de la loi des utilisations Non-De navigation des cours d'eau internationaux.

7. L'Eau et les Désastres

L'eau est la vie. L'eau est également une menace à la vie. Les désastres liés à l'eau nous ont attaqués plus en plus souvent et de taille plus en plus grande dans la décennie passée, et de nombreuses pertes de la vie et des maisons ont donné des impacts sociaux et économiques négatifs à long terme comme à court terme. La plupart des phénomènes naturels qui pourraient provoquer des désastres liés à l'eau sont prévisibles. Il est très urgent de prendre plus des mesures préventives, préparatoires contre les éventuels désastres liés à l'eau. Ces actions devraient impliquer la connaissance, l'expérience et la capacité qui existent déjà dans les communautés et des organismes locaux et traditionnels. Des cibles et les mécanismes sont nécessaires également pour compléter des initiatives telles que le cadre de Hyogo des actions.

Zone visée 1:

- la communauté internationale est invitée à établir une cible nette qui sera basée sur une volonté politique unifiée au niveau global et qui articule la direction pour des actions globales vers la réduction de perte de la vie et des maison (espaces de vie) provoquée par des désastres liés à l'eau.

Votre Action

- un groupe de travail de haut niveau devrait être organisé par les agences de l'ONU, fil par SIPC en collaboration avec les pays intéressés, afin de développer une telle cible et définir le raisonnement de la cible du point de vue politique, scientifique, social et économique.

- le groupe de travail mènera dans l'organisation de:

- un atelier de multi-acteur intéressé, y compris des experts, organismes internationaux de soulagement, groupes de niveau nationaux des mesures préventives et préparatoires contre les éventuels désastres, et d'autres organismes appropriés comprenant des ONG s'engageant dans le développement des critères et des modalités nécessaires pour une telle cible;
- Ateliers doit être organisés aux niveaux locaux et communautaires pour que tout le monde puisse partager les expériences, les connaissances traditionnelles, et les actions locales prises à la survenance des désastres liés à l'eau;

- Une conférence internationale doit être organisée, afin de surtout affirmer la volonté politique et de développer les actions stratégiques futur pour la réduction de désastres liés à l'eau, y compris l'adoption de la cible;
- Etats membres de l'ONU adoptent la cible et discutent d'autres actions.

Notre Action

- le Conseil soutiendra les initiatives ci-dessus et communiquera par une série de dialogues et d'autres actions avec les établissements principaux et d'autres acteurs intéressés afin de s'assurer que les actions ci-dessus sont convenues;

- le Conseil réclamera l'action vers l'accomplissement d'une cible une fois qu'on l'établit;

- le Conseil s'engagera dans la conscience internationale soulevant des activités pour opérationnaliser la cible proposée.

Zone visée 2:

- l'approvisionnement d'immédiat d'eau potable sûre proportionnée et d'hygiène pendant et d'après les désastres.

Votre Action

- le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) coordonnera les actions vers les activités suivantes;
- les gouvernements nationaux et locaux comptent la fourniture d'eau potable sûre proportionnée et hygiène comme un des premières réactions principales dans leurs plans de gestion de réaction à la survenance des désastres;
- les Communautés internationales et les gouvernements nationaux assurent l'établissement des connexions entre les directeurs du département contre les désastres et les professionnels de gestion de l'eau aux niveaux locaux, nationaux et internationaux, avant tout;
- maintenir et surveiller les données sur l'eau et l'hygiène qui peuvent être utilisée pour l'évaluation, et porter secours/remèdes aux secteurs affectés après des désastres; reconnaître des rôles importants des autorités locales, de la société civile et des organismes internationaux de sauvetage/sécurité dans une telle activité;
- les PUP (Partenariats entre opérateurs d'eau) comptent les mécanismes de coopération contre les désastres entre des opérateurs d'eau dans les activités de sauvetage et de recouvrement pour améliorer l'approvisionnement d'eau de d'hygiène de secours;

- les gouvernements nationaux et locaux devraient développer des politiques et des pratiques pour s'assurer que les capacités en eau et d'hygiène sont moins vulnérables et plus reconstructives contre les risques et pour faire ainsi de concert avec les organisations nationale et régionale pour les mesures préventives et préparatoires contre les désastres.

Notre Action

- le Conseil conduira des dialogues de haut niveau avec des gouvernements et des organismes gouvernementaux régionaux sur l'eau et hygiène pour améliorer la fourniture de services proportionnés dans le sauvetage à la survenance et le recouvrement après des désastres;
- le Conseil préconisera pour encourager la conscience en prenant les actions conformément aux recommandations ci-dessus sur l'eau et hygiène en ce qui concerne des désastres;
- le Conseil travaillera pour encourager avec tous les propriétaires des données à travailler vers l'établissement d'un mécanisme de surveillance de coordination pour faciliter le partage proactif de leurs données concernant le soulagement des désastres, qui contiennent les listes de personnels et volontaires avant, après et au cours des désastres;
- le Conseil travaillera pour l'enclenchement de PUP entre les participants aux activités dans les mesures préventives et préparatoires contre les désastres.

8. Le Prix de l'ONU-Eau

1. Titre du prix

Le Prix de l'ONU-Eau pour le développement durable - pour l'accomplissement des OMD sur l'eau et l'hygiène.

2. Objectifs

Le prix vise à favoriser les actions pour accomplir les OMD sur l'eau en ajoutant de valeurs supplémentaires au niveau local, attribuée à telles actions et en vue de stimuler la conscience sur l'importance de réaliser des OMD sur l'eau comme une démarche dans la direction du développement durable du monde.

3. Secteur visé

"Approvisionnement en eau" et "hygiène".

4. Donateur du prix

Secrétaire général de l'ONU.

5. Gagnant et récompense

- Le prix est annuel et il y a seulement deux grands Prix/an, l'un pour l'approvisionnement en eau et l'autre pour l'hygiène;
- Des plaques seront attribuées par le Secrétaire général des Nations Unies chaque 22 mars de l'an, le jour de l'eau du monde.

6. Délai d'inscription et Annonce

- La demande annuelle de prix suivante s'ouvre le jour de l'eau du monde;
- Le Délai d'inscription pour l'application sera fin septembre;

- la publication sera faite aux conférences internationales principales sur le développement de l'eau et développement durable, par exemple, CDD, colloque de l'eau de Stockholm, et forum de l'eau du monde.

7. Demandeurs Qualifiés

Gouvernements locaux qui ont conduit les activités concrètes pour réaliser le OMD lié à l'eau.

8. Procédé De Nomination/application

- Auto-nomination de par la tête du gouvernement local;
- Lettres de référence au moins d'une personne/organisation devraient être jointes au formulaire de demande.

9. Des critères d'évaluation

Les critères devraient être élaborés par le Conseil professionnel chaque année pour chaque prix. Cependant, les points suivants devraient être universellement appliqués à chaque prix en tant que valeurs communes.

- Participation de acteur intéressé multi.
- Résultats évidents des activités, de préférence les quantitatifs.
- Applicabilité aux efforts dans d'autres gouvernements locaux.

10. Organisation

- a) Le Conseil professionnel.

- 5 membres du Conseil professionnel seront nommés par le Conseil consultatif du Secrétaire général de l'ONU sur l'eau et l'hygiène et être désignés par le Secrétaire général de l'ONU.
 - La tenure des membres du Conseil sera de 3 ans.
- b) Secrétariat
- Secrétariat pour la décennie internationale « l'Eau pour la vie ». (DESA devrait agir en tant que Secrétariat provisoire jusqu'à ce que le Secrétariat de Décennie soit établi).